

## Quand la Migros livre ses clients aux malfaiteurs...

28 septembre 2012 | Anne-Catherine Menétrey-Savary

A la mi-août, une jeune étudiante alerte le quotidien 24 Heures: avec l'échantillon de café que lui a adressé la Migros, comme à tous les détenteurs de la carte Cumulus, elle a trouvé une lettre manuscrite d'un prisonnier albanais. En effet, la mise sous pli avait été confiée à un établissement pénitentiaire. Ce n'est pas tout à fait un hasard : elle parle albanais. Il se plaint d'isolement, il aimerait communiquer, échanger quelques lettres, bref, il appelle à l'aide. Ce pourrait être le début d'une belle histoire : voilà un être en perdition, cramponné à la bouée-Cumulus, repêché grâce à un échantillon de café. Un message, une rencontre, les premières notes d'une mélodie d'amour. Même sans imaginer une romance, engager une correspondance avec un détenu, ce n'est de toute façon pas un exploit nécessitant un courage si insigne qu'il faille en alerter les médias ! Ça se fait dans les meilleures familles, des milieux bourgeois proches des églises aux militants de l'anti-enfermement, en passant par les abolitionnistes contre la peine de mort et les membres d'Amnesty. Eh bien pas du tout ! Pour les histoires de midinettes qui sauvent les mauvais garçons, vous pouvez toujours chercher dans les magazines fleur bleue du siècle dernier : ça n'a plus cours aujourd'hui. En réalité, c'est une indicible panique qui s'empare de la victime de cette mésaventure ! 24 Heures nous apprend que la jeune femme est « sous le choc », qu'elle tient à protester auprès de la Migros pour « exprimer sa peur », « craignant que ce détenu puisse la retrouver ». Je ne me moque pas: il faut admettre que le scénario, pour être cocasse, n'en est pas moins gênant!

### Méfions-nous des mouchards

Il y a plusieurs enseignements à tirer de cette histoire-là. D'abord, elle vient rappeler à point nommé que la carte cumulus est un espion redoutable, qui vous suit à la trace et sème ses petits cailloux blancs partout où vous passez. Vous attendiez d'elle juste quelques improbables économies, et la voilà qui vous trahit, vous assommant de publicités ciblées et vous emmenant promener aussi bien dans des enquêtes de police que du côté du crime ! Admettons que les prisons ne sont pas le meilleur endroit pour y laisser traîner ses données. Mais à tout prendre, risque-t-on davantage en étant dans le viseur d'un détenu albanais ou en figurant sur les listes transmises aux USA par les grandes banques suisses ? Vaut-il mieux échanger quelques mots courtois avec un malfrat qui se rend ou alimenter les fichiers des agences de renseignements, dont les mouchards professionnels vendent illégalement nos données à nos bailleurs, employeurs, assureurs ou créanciers ?

### La peur est déjà dans l'enveloppe

Le deuxième enseignement porte sur les effets du climat d'inquiétude et l'obsession sécuritaire dans lesquels nous vivons. Le discours public récurrent sur la criminalité occupe à ce point les consciences qu'une simple lettre de détenu apparaît déjà comme une menace, capable de semer l'effroi. La peur règne sur nos vies éternelles, hantées par les images hachurées à grands traits du dealer africain et du braqueur balkanique. Un cri intempestif s'échappant d'une prison provoque la même angoisse irraisonnée qu'une grosse araignée noire sur l'oreiller, une sidération paralysante

ou, au contraire, une précipitation fébrile et désordonnée pour évacuer l'intrus. Comme si les barreaux de la prison ne nous protégeaient pas davantage des fantômes que nos logements scrupuleusement hygiénisés ne nous protègent de la vermine.

### **La prison, antichambre du crime ?**

Le troisième enseignement nous renvoie à notre imaginaire concernant le monde carcéral. Que pensons-nous qu'il se passe dans les prisons ? Croyons-nous véritablement que les détenus n'ont rien d'autre à faire que de s'employer à établir méticuleusement la liste de leurs prochaines victimes ? A répertorier et mémoriser leurs noms et adresses ? A se livrer à des repérages et autres plans diaboliques pour nous détrousser aussitôt relâchés ? Croyons-nous véritablement qu'aucun d'entre eux n'aspire à une vie plus stable, plus honnête, plus simple, plus tendre ? Si c'est bien là ce que nous imaginons, alors notre système pénal a perdu toute crédibilité sur sa mission de réhabilitation et de réinsertion des condamnés. Moi je crois au contraire que cette affaire révèle avant tout la détresse des prisonniers. Elle témoigne de leur envie de recréer des liens, de se resocialiser. Parce qu'après tout, il faut un certain courage (ou un certain désespoir) pour oser glisser un message personnel, comme une bouteille à la mer, dans un envoi publicitaire.

Vous voulez connaître la fin de l'histoire ? La voici : elle a reçu un dédommagement de cinquante francs et lui a été mis au cachot...